



Présentation du projet d'aménagement du Port Vauban

1. Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 10 Octobre 2022

✓ Adopté à l'unanimité

2. Décisions prises en vertu de la délégation de pouvoir au Maire (N°s2022/186 à 2022/215)

#### A. PERSONNEL COMMUNAL

3. Création des emplois permanents

✓ Adopté à l'unanimité

4. Création des emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité

✓ Adopté à l'unanimité

5. Mise à disposition du personnel communal

✓ Adopté à l'unanimité

6. Indemnité forfaitaire pour fonctions itinérantes des agents publics territoriaux de la Ville – Mise à jour de la liste des postes itinérants

✓ Adopté à l'unanimité

7. Organisation du temps de travail des agents - Protocole relatif au temps de travail - Actualisation

✓ Adopté à l'unanimité

#### B. ADMINISTRATION GENERALE

8. Commission Municipale « Finances – Administration Générale – Ressources Humaines » - Remplacement d'un membre

Point retiré

9. Commissions Extra-Municipales « Travaux – Aménagement et Accessibilité » et « Station Nautique » - Remplacement d'un membre élu

Point retiré

10. Désignation des membres de la Commission d'Appel d'Offres

Point retiré

11. Désignation des membres de la Commission délégation de service public

Point retiré

12. Commission Consultative des Services Publics Locaux – Remplacement d'un membre élu

Point retiré

13. Conseil de Station Balnéaire – Remplacement d'un membre élu

Point retiré

14. Information – Présentation du Compte Financier 2021 de la Régie Gravelinoise des Equipements de Sports et de Loisirs

15. Rapport des représentants de la Ville de Gravelines au Conseil d'Administration de la SAEMS du BCM – Année 2021-2022

✓ Adopté à l'unanimité

16. Rapport du Délégué de Service Public portant sur la gestion et la modernisation du réseau câblé de télédistribution – Société Gravelines Network – Année 2021

17. Rapport du Délégué de Service Public du Camping 2020/2021 – SARL Vauban Plein Air

18. Procédure de concession de service public pour l'exploitation du camping municipal des Dunes – Choix du mode de gestion

✓ Adopté à l'unanimité

19. Fixation des primes – Médaille de l'enfance et des familles – Médaille d'honneur Communale

✓ Adopté à l'unanimité

#### C. MARCHES PUBLICS

20. Convention constitutive d'un groupement de commandes entre la Ville de Gravelines, le CCAS et l'Association Atouts Ville – Marché de service de restauration collective

✓ Adopté à l'unanimité

#### D. CADRE DE VIE – ENVIRONNEMENT

21. Rapport annuel 2020 sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement

22. Charte – Fleuve sans plastique – mon territoire s'engage

✓ Adopté à l'unanimité

#### E. AMENAGEMENT – TRAVAUX

23. Concession d'aménagement confié à la Société Publique d'Aménagement de l'Agglomération Dunkerquoise pour l'aménagement du Port Vauban (Bassin Vauban Sud)

✓ Adopté à l'unanimité

24. Création du service commun d'ins-truction des publicités, enseignes et pré-enseignes

✓ Adopté à l'unanimité

25. Modernisation de la base nautique de Gravelines – Contrat de prêt à usage avec le SIVOM des Rives de l'Aa et de la Colme

✓ Adopté à l'unanimité

#### F. AFFAIRES FONCIERES ET PATRIMONIALES

26. Vente à la Société Esbee Créations – Parcelle BB n°197p

✓ Adopté à l'unanimité

27. Vente à Mr et Mme DUBOIS – Parcelle BA n°395p

✓ Adopté à l'unanimité

28. Vente à Mr et Mme PENET – Parcelle BA n°395p

✓ Adopté à l'unanimité

29. Vente à Mr et Mme HERBEZ – Parcelle AC n°463p

✓ Adopté à l'unanimité

30. Vente à Mr TABELING et Mme FASQUELLE – Parcelles AC nos 474 et 475p

✓ Adopté à l'unanimité

31. Vente à Mr FOURNIER et Mme VALLEE – Parcelle AC n°475p

✓ Adopté à l'unanimité

32. Servitude de passage Ville – Parcelle AX n°248

✓ Adopté à l'unanimité

33. Servitude de passage Ville – GRT Gaz – Parcelle ZB n°25

✓ Adopté à l'unanimité

#### G. ATTRACTIVITE – EVENEMENTIEL – ACTION ECONOMIQUE

34. Convention Cadre de partenariat avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat – 2022-2024 – Avenant n°1

✓ Adopté à l'unanimité

35. Concours des vitrines de Noël – Commerçants de Gravelines

✓ Adopté à l'unanimité

36. Vente d'une Licence IV à la SAS « OLD »

✓ Adopté à l'unanimité

#### H. AFFAIRES BUDGETAIRES ET FINANCIERS :

37. Décision Modificative – Budget Principal – Rapport de présentation

✓ Adopté à l'unanimité

38. Provisions

✓ Adopté à l'unanimité

39. Admission en non-valeur

✓ Adopté à l'unanimité

40. Amortissement des immobilisations incorporelles non suivies de réalisation

✓ Adopté à l'unanimité

41. Avances sur subventions et participations

✓ Adopté à l'unanimité

42. Prise en charge des dépenses d'investissement avant le vote du Budget Primitif 2023

✓ Adopté à l'unanimité

#### ORDRE DU JOUR COMPLÉMENTAIRE

43. Création de dispositifs d'aide à l'installation et au maintien des médecins généralistes et spécialistes

✓ Adopté à l'unanimité

44. Création du dispositif « Bourse d'engagement » pour les étudiants en médecine

✓ Adopté à l'unanimité

45. Mise à disposition d'un logement pour les étudiants en médecine et les médecins remplaçants

✓ Adopté à l'unanimité

46. Attribution de compensation - révision libre - mécanisme de prélèvement de la fiscalité mis en place dans le cadre de la nouvelle dotation de solidarité communautaire année 2022

✓ Adopté à l'unanimité

#### I. QUESTIONS DIVERSES

#### LE + DU CONSEIL : SUR LA SANTÉ

Plusieurs délibérations ont été prises lors du Conseil Municipal au sujet de la santé.

C'est ainsi qu'un dispositif d'aide à l'installation et au maintien des médecins généralistes et spécialistes a été voté. Il sera mis en place dès le 1<sup>er</sup> mars 2023 et comportera :

- Une prime d'installation pour l'installation de médecins généralistes,
- La poursuite du dispositif « cabinet tremplin » destiné à offrir des conditions locatives attractives,
- Une prime d'aide au maintien de 200€ mensuellement pour faciliter le paiement du loyer et encourager les médecins à maintenir leur activité sur la commune.

Une bourse d'engagement pour les étudiants en médecine a également été mise en place. Les étudiants gravelinois inscrits en faculté de médecine pourront, dès leur deuxième année et jusqu'en fin de cinquième année, recevoir une aide de 600€ par mois, en échange d'un engagement à exercer 5 ans sur la commune.

Enfin, un logement pourra être mis à disposition des étudiants réalisant un stage chez un médecin généraliste de la commune. Il pourra être ouvert également aux médecins réalisant des remplacements chez un médecin généraliste de la commune.